



## 15ème législature

<b>Question N° : 1167</b>	<b>De Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas ( La République en Marche - Tarn )</b>	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique
<b>Rubrique</b> > agriculture	<b>Tête d'analyse</b> > Projet de développement agricole de la vallée du Tescou	<b>Analyse</b> > Projet de développement agricole de la vallée du Tescou.
Question publiée au JO le : <b>01/12/2020</b>		

### Texte de la question

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas interroge Mme la ministre de la transition écologique sur le projet de développement agricole du territoire du Tescou, situé dans le Tarn. Ce projet de la vallée du Tescou vise à répondre au développement économique raisonné de la vallée du Tescou et de son besoin en eau ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Le 21 décembre 2017, une charte préalable au projet du territoire était signée par l'ensemble des parties prenantes (collectivités territoriales, préfecture du Tarn, agriculteurs, associations, élus, acteurs économiques, institutions) après une grande concertation d'une trentaine de réunions et de 150 heures de travail. Ce projet est donc issu d'une véritable démarche de démocratie participative. Il s'agit du résultat concret d'un dialogue entre les citoyens, la société civile et les institutions. Une étude a été réalisée au premier semestre 2018 par la chambre d'agriculture du Tarn avec l'appui de deux bureaux d'études et les agriculteurs du territoire afin de définir un projet de développement agricole du bassin versant, les besoins en eau et les leviers de développement. Des réflexions ont également été réalisées sur l'avenir des filières agricoles, les démarches d'organisation entre les producteurs et les consommateurs en privilégiant les circuits courts. Une attention particulière est dédiée à la biodiversité, à l'érosion des sols et à l'agroécologie en pratiquant une agriculture plus douce. La mise en œuvre de ce projet nécessite un besoin en eau de 3,1 millions de m<sup>3</sup> dont 1,4 sur la partie non-réalimentée du Tescou. Le 3 octobre 2020, une trentaine d'agriculteurs et habitants de la vallée du Tescou, favorables au projet, se sont rassemblés près du territoire du Tescou afin d'exprimer leur soutien à sa réalisation. Ainsi, elle lui demande les décisions que prendra l'État dans le cadre de ce projet de développement agricole du territoire du Tescou, qui est très attendu par les acteurs du terrain.